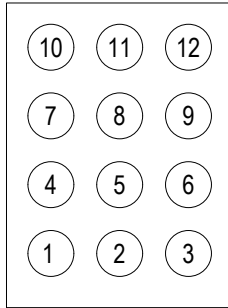
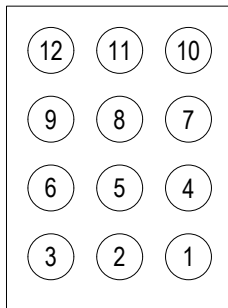


PRINCIPE DE NUMÉROTATION

Chaque conduit doit être identifié par le même numéro aux deux extrémités.




Dans la direction nord ou ouest, les conduits doivent être numérotés de gauche à droite à partir du bas de la canalisation.



Dans la direction sud ou est, les conduits doivent être numérotés de droite à gauche à partir du bas de la canalisation.

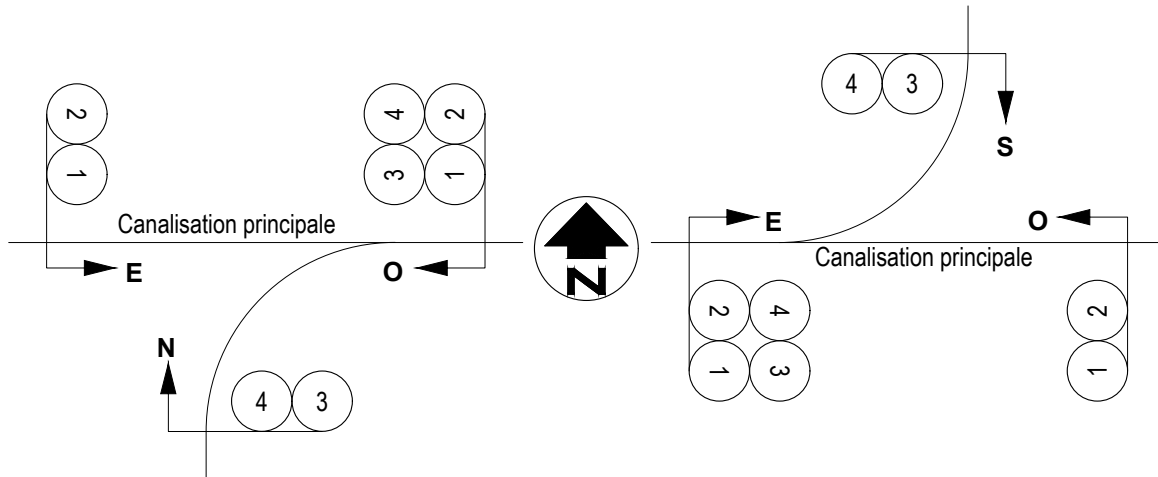
Point de référence

Le nord magnétique ou l'axe nord-sud déterminé par la municipalité est généralement utilisé comme point de référence.

	Élaboration : Carole Bessette, ing.	NUMÉROTATION DES CONDUITS	N° : 101-0005-01	
	Ingénieur : <i>C. Bessette, ing.</i> <small>2020-03-13</small>		Volume : A.52.41	
NORME	Carole Bessette, ing. Permis OIQ #105141		GÉNÉRALITÉS	Date : 2020-03
Échelle : Aucune		CANALISATIONS SOUTERRAINES	Page : 1 de 2	

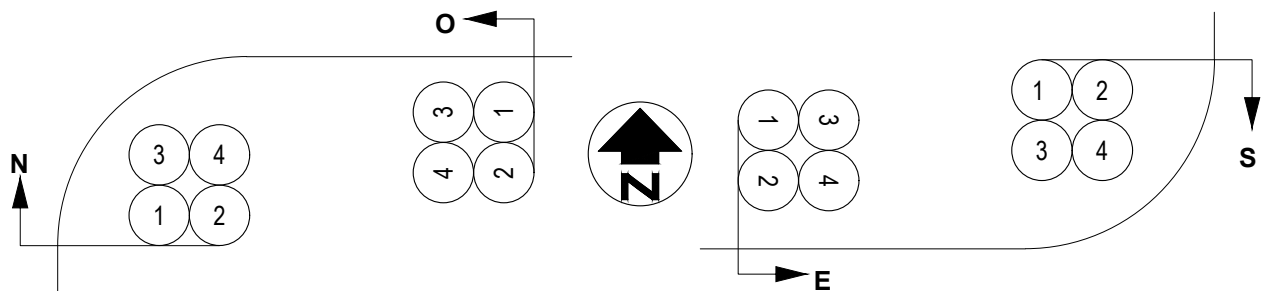
BIFURCATION

En cas de bifurcation des conduits d'une canalisation souterraine principale, la numérotation de ces conduits détermine celle des conduits de l'embranchement.



Dérivation de 90°

En cas de dérivation de 90° d'une canalisation souterraine, la numérotation des conduits orientés vers le nord ou vers le sud détermine celle des conduits orientés vers l'est ou vers l'ouest.



Élaboration :
Carole Bessette, ing.

Ingénieur :

C. Bessette, ing.
2020-03-13

Carole Bessette, ing.
Permis OIQ #105141

NUMÉROTATION DES CONDUITS

N° :

101-0005-01

Volume :

A.52.41

Date :

2020-03

Révision :

00

Page :

2 de 2

NORME

GÉNÉRALITÉS

Échelle :
Aucune

CANALISATIONS SOUTERRAINES